

## **Assemblée générale mixte du 02 avril 2024**

**Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 18 mars 2024 – 07h00** – Biophytis SA (Nasdaq CM : BPTS, Euronext Growth Paris : ALBPS), («Biophytis» ou la «Société»), société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements qui visent à ralentir les processus dégénératifs liés au vieillissement et à améliorer les résultats fonctionnels des patients souffrant de maladies liées à l'âge, y compris l'insuffisance respiratoire chez les patients souffrant de la COVID-19, tiendra son Assemblée Générale (AG) Mixte, le 02 avril 2024 à 14 heures à Sorbonne Université- 4 Place Jussieu, 75005 Paris.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n° 19 du 12 février 2024 et un avis rectificatif a été publié au BALO n°24 du 23 février 2024.

Les informations et documents préparatoires à cette Assemblée, y compris le bulletin de vote, sont disponibles sur le site internet de la Société ([www.biophytis.com/fr/action/assemblees-generales/assemblee-generale-mixte-2024/](http://www.biophytis.com/fr/action/assemblees-generales/assemblee-generale-mixte-2024/)).

Les actionnaires sont fortement encouragés à voter en amont de l'AGM, par (i) courrier postal, (ii) en nommant le président de l'assemblée en tant que mandataire, ou (iii) via la plateforme en ligne sécurisée VOTACCESS.

Les votes doivent être soumis au plus tard trois jours avant l'assemblée générale (soit le 30 mars 2024) pour les votes par procuration ou par correspondance par voie postale et la veille pour les votes par procuration ou par correspondance via VOTACCESS (soit le 01 avril 2024).

\* \* \* \*

### **A propos de BIOPHYTIS**

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments dans les maladies liées au vieillissement. Ruvembri™, notre principal candidat médicament, est une petite molécule, en développement dans des maladies neuro-musculaires (sarcopénie et dystrophie musculaire de Duchenne) et cardio-respiratoires (Covid-19) liées à l'âge. Des résultats cliniques prometteurs ont été obtenus dans le traitement de la sarcopénie dans une étude internationale de phase 2, permettant d'envisager le démarrage d'une étude de phase 3 dans cette indication (projet SARA). La sécurité et l'efficacité de Ruvembri™ dans le traitement de la COVID-19 sévère ont pu être étudiés dans une étude clinique de phase 2-3 internationale (projet COVA), positive. Une formulation pédiatrique de Ruvembri™ est en cours de développement pour le traitement de la Dystrophie Musculaire de Duchenne (DMD, projet MYODA). La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, dans le Massachusetts. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur Euronext Growth (Ticker : ALBPS -ISIN : FRO012816825) et les ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS - ISIN : US09076G1040). Pour plus d'informations, visitez le site [www.biophytis.com](http://www.biophytis.com).

### Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "à l'intention", "tendances", "plans", "estimations", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots comparables. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut être garanti que les déclarations contenues dans ces énoncés prospectifs seront vérifiées, celles-ci étant soumises à divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Biophytis ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la société doit faire face" du rapport financier annuel 2022 de la société disponible sur le site internet de BIOPHYTIS ([www.biophytis.com](http://www.biophytis.com)) et tels qu'exposés dans la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

### Contacts Biophytis

#### Relations Investisseurs

Nicolas Fellmann, Directeur Administratif et Financier

[Investors@biophytis.com](mailto:Investors@biophytis.com)

#### Médias

Antoine Denry : [antoine.denry@taddeo.fr](mailto:antoine.denry@taddeo.fr) – +33 6 18 07 83 27

Nizar Berrada : [nizar.berrada@taddeo.fr](mailto:nizar.berrada@taddeo.fr) – +33 6 38 31 90 50